



Grand Est

## AC Ouest Aube : développer l'agriculture de conservation pour des systèmes plus autonomes et économes en intrants

Principale orientation :



### Description du groupe

**>Période de réalisation :**

De novembre 2016 à novembre 2021

**>Nombre d'exploitations :** 9

**>Territoire concerné :** entre Troyes et Nogent-sur-Seine

**>Structure porteuse du projet :**

Chambre d'Agriculture de l'Aube  
2 bis rue Jeanne d'Arc  
10 000 TROYES – 03 25 43 72 72

**>Animateur du groupe :**

Patrick Cochard  
[patrick.cochard@aube.chambagri.fr](mailto:patrick.cochard@aube.chambagri.fr)  
06 76 95 36 88

**>Co-financeur :**

Agence de l'eau Seine-Normandie

**>Indicateurs suivis :**

- Caractérisation de l'évolution des traitements : IFT

- Précisions sur les surfaces : jours sans couverture du sol par exploitation, diversité des cultures

- Fonctionnement des sols : taux de matière organique libre et liée, biomasse et activité microbienne

- Evaluation de la biodiversité : vers de terre, carabes ...

- Approche économique : carburant et azote minéral consommés, charges opérationnelles par exploitation/hectare/culture, charges de mécanisation, chiffre d'affaire de la production (hors aides), marge brute, marge semi-nette/ha

- Expertises de la qualité

**>Partenaires engagés :**

GDA Ouest Aube

FD CUMA Aube

[Celesta lab](http://CelestaLab.fr)

### Contexte

Le groupe est né en 2014 autour d'un intérêt commun pour les couverts d'interculture. En juin 2015, il est relancé autour d'une thématique sol.

Chacun a choisi une parcelle sur laquelle a été réalisé un point 0 de l'état du sol : observation au champ avec profil cultural (méthode PELPONE), analyses biologiques (fractionnement de la matière organique, biomasse et activité microbienne). Ces premières observations et les visites d'exploitations pratiquant le semis direct leurs ont donné envie d'aller plus loin et de faire évoluer leurs systèmes de culture en mettant le sol au cœur de leur réflexion.

Ils ont décidé de se lancer ensembles dans l'agriculture de conservation. On entend par cela la conservation des sols, c'est-à-dire l'adaptation des pratiques agricoles pour améliorer l'état du sol.

### Objectif

**>Réduire l'utilisation d'engrais et des produits phytosanitaires en rendant les systèmes plus robustes et plus résilients.**

### Axes de travail – leviers mobilisés

Plusieurs leviers sont mobilisés comme la **réduction du travail du sol**, la **couverture maximale** du sol, les **cultures associées**, l'**allongement des rotations** ou encore l'augmentation de la part des **légumineuses**.

L'objectif des agriculteurs du groupe est d'utiliser ces leviers agrobiologiques pour, in fine, obtenir des systèmes de cultures plus **autonomes** et **moins consommateurs d'intrants**. Cela est rendu possible par l'amélioration de la **vie biologique des sols** (matière organique, biodiversité, ...).

Ils entendent ainsi également remédier aux **problèmes d'érosion** des sols et de **ruissellement** rencontrés sur certaines parcelles et limiter l'impact des **cultures très exportatrices** (chanvre, luzerne, betterave ...) sur leurs sols.